

# TRANSMISSIONS CIBLÉES



« Organiser l'information, garantir la traçabilité, assurer la continuité des soins »

# TRANSMISSIONS CIBLÉES



## DUREE

2 jours

## PARTICIPANTS

10 à 12 participants

## TARIF

Nous contacter ou consulter le site internet de l'IFPS

## DATE

Sur demande ou consulter le site internet de l'IFPS

## LIEU

À l'IFPS de Vannes ou en intra-structure

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Les transmissions ciblées résultent d'un raisonnement clinique individuel et partagé. Elles sont le reflet de la qualité du projet de soin.

L'utilisation d'une méthode d'analyse commune basée sur le raisonnement clinique, permet d'évoluer vers un raisonnement collectif, base incontournable du travail en pluri professionnalité. Sa traduction dans les transmissions ciblées structurées, fiables est un enjeu majeur dans le cadre d'une politique des gestions de risques et de certification.

## Public

Professionnels de santé.

**Prérequis** : Exercer dans une structure sanitaire ou médico-sociale

## Objectifs

La formation concerne l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. Elle vise à améliorer la qualité de l'accompagnement au quotidien et faire vivre le projet d'accompagnement personnalisé :

- Réaliser des transmissions ciblées efficaces, mettant en évidence les observations des différentes dimensions (physique, comportemental, sociocognitif...) et mettant en évidence des éléments significatifs
- S'interroger sur les aspects éthiques et juridiques des informations transmises (secret professionnel, non jugement, discrétion professionnelle)
- Développer une culture de la traçabilité et de la sécurité par une prise de conscience de la responsabilité soignante dans la tenue du dossier de soins
- Favoriser la coordination des soins en utilisant le dossier de soins en tant qu'outil de partage d'informations (usage de NetSoins)
- Répondre à la réglementation en matière de conformité.

## Modalités pédagogiques

**1. Phase diagnostique** : faire le bilan de l'existant en matière de formation selon les modalités suivantes :

- Prise de connaissances et analyse des outils existants
- Observation des pratiques et échanges avec les professionnels
- Entretiens avec les cadres de santé, les responsables de structures, les professionnels

**2. Formation des professionnels** : apporter des connaissances théoriques et envisager les modalités pratiques de mise en œuvre.

Dossier informatisé : constitution du dossier, principes d'utilisation, responsabilité (selon la situation de l'établissement, des choix d'outils).

Transmissions ciblées : réflexion sur les outils de traçabilité existants et leur réajustement, recueil de données, plan de soins, cibles, macrocibles.

## Evaluations

Un bilan oral sera réalisé sur les effets de la formation (connaissances, participations) et la mise en place des bonnes pratiques

Cette formation donne lieu à une attestation de présence

## Formateurs et experts

Cadres de Santé formateurs à l'IFPS.

## Informations et inscriptions



IFPS Vannes  
11 rue André LWOFF  
56000 Vannes

☎ 02 97 46 84 13  
☎ 02 97 46 84 04  
@ fc-ifpsvannes@ch-bretagne-atlantique.fr  
www.ifps-vannes.fr

12/2021

